

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **34 (1900)**

Heft 10

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Octobre 1900.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

Organe

du
Club Suisse
des
Mycologistes

ANOMALIE D'UN CHAMPIGNON

Le 23 Septembre 1900 j'ai trouvé dans une clairière de la forêt du Couvent, près de La Chaux-de-Fonds, un champignon très commun dans la région : le Lactaire orangé (*Lactarius volemus*, Fries).

Ce champignon, de taille moyenne (11 ^m/_m de largeur, 9 ^m/_m de hauteur) a le chapeau en entonnoir; les bords de celui-ci sont sinués, tourmentés. Dans le fond de cet entonnoir il existe un prolongement, une apophyse faisant saillie sur la face supérieure du chapeau. Cette apophyse mesure 12 ^m/_m de longueur, 8 ^m/_m de large et 8 ^m/_m d'épaisseur; ses contours sont arrondis; sa face supérieure est recouverte d'un épiderme, en tout semblable à celui qui recouvre le chapeau; à sa face inférieure se trou-

vent 14 lamelles assez régulières, jaunâtres, cornées, beaucoup plus sèches que les lamelles grandes, friables et bien conformées qui garnissent la face inférieure du champignon porteur de cette excroissance. Au fond de l'entonnoir se trouvent des dépressions arrondies, assez semblables à celles qui existent normalement

sur la graine de la noix. Par contre, l'ombilic normal dans l'espèce est peu marqué, irrégulier. Ce champignon poussait en compagnie d'une dizaine d'autres de la même espèce, ceux-ci très réguliers, à chapeau non sinué, ombiliqué, sans

cicatrices, sans anomalie apparente. Placé sur une feuille de papier noir, ce champignon laissa tomber une ample moisson de spores; je n'en découvris point sur la feuille que j'insinuai

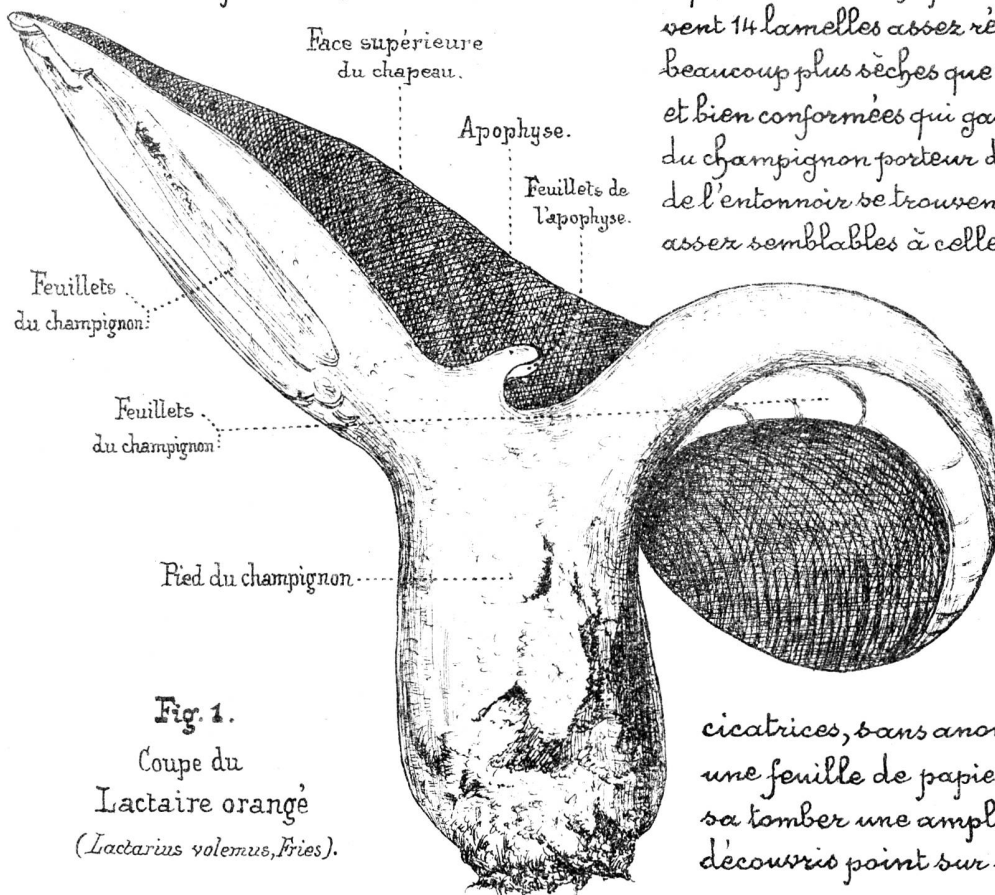


Fig. 1.
Coupe du
Lactaire orangé
(*Lactarius volemus*, Fries).

sous les lamelles de l'apophyse.

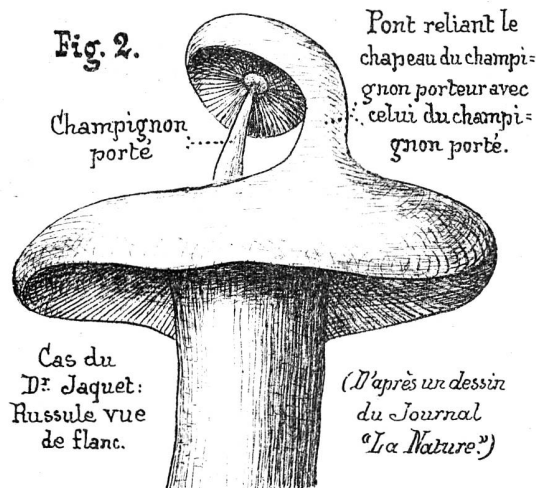
S'examen microscopique des feuillets du champignon me fit découvrir une grande quantité de spores, portées par des basides bien constituées et nombreuses; des recherches longues et minutieuses, par contre, furent nécessaires pour trouver, en fin de compte, sur les feuillets de l'apophyse, 2 basides et 5 spores, celles-ci en tous points semblables à celles des feuillets normaux; les feuillets de l'apophyse n'étaient donc pas stériles, mais seulement beaucoup moins développés que leurs congénères du champignon primaire.

Je fis ensuite une dizaine de coupes, parallèles à la coupe représentée figure 1, coupes intéressant et l'apophyse et le thalle qui la porte; il me fut impossible de découvrir une solution de continuité quelconque, aussi bien dans le thalle que dans l'épiderme commun au chapeau et à l'apophyse. Ses hyphes du thalle du chapeau se prolongent dans l'apophyse, les hyphes de l'apophyse sont exactement identiques à celles du thalle. Nulle part je ne constate de traces d'intrusion d'éléments étrangers. Cet examen me permet de conclure que cette apophyse, munie d'un appareil reproducteur, est un simple prolongement du thalle du champignon primaire, et qu'il est bien douteux, dans le cas particulier, qu'il s'agisse d'une greffe ou d'épiphytisme d'un individu sur un autre individu de même espèce.

Des anomalies analogues à celle que je viens de décrire ne paraissent pas très rares:

Le 24 Septembre 1900, la Feuille d'Avis de La Chaux-de-Fonds annonçait que l'on avait trouvé un Sactaire délicieux greffé ou soudé sur un autre individu de même espèce. Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner ce phénomène.

M^r. le D^r Jaquet, de Bucarest, a décrit dans la Nature (1897, page 23), sous le titre: "Cas de parasitisme chez un champignon, une Russule portant une autre Russule plus petite. Ici



le champignon porté est plus développé et mieux conformé que dans mon cas. Il possède notamment un pied bien net et bien conformé. Quant à son chapeau, il fait corps avec celui du champignon porteur. S'examen macroscopique du thalle a montré une adhérence parfaite entre les thalles des deux individus. La figure 2 montre bien leurs corrélations. M^r. le D^r Jaquet explique ce cas en invoquant, ou bien une greffe accidentelle, ou bien un bourgeonnement, ou bien encore la germination d'une spore d'une autre Russule sur le champignon porteur. Ces hypothèses sont évidemment les seules explications possibles du cas du D^r Jaquet.

Mon cas, par contre, peut, je crois, être expliqué autrement. Voici l'hypothèse à laquelle je me suis arrêté: Alors que le champignon, encore bien petit et formé de mycélium non différencié, se développait dans le sol, protégé par le tapis de mousses et le graminé de la clairière, un bipède, ou un quadrupède, a passé et..... a marché dessus. Le cryptogame a survécu à ses lésions, mais il est demeuré estropié! De là les sinuosités de son chapeau, tourmenté comme s'il sortait d'une bagarre; de là aussi les cicatrices du fond de son entonnoir; de là encore ce fameux prolongement à lamelles, sis

près du fond de l'entonnoir, prolongement qui ne serait qu'un fragment soulevé, et à moitié détaché, du thalle primaire avec lequel il a du reste gardé des connexions assez larges, pour assurer sa conservation et son accroissement ultérieur. Les Sactaires oranges, compagnons du malheureux, montrent en tout cas, par leur port irréprochable, leurs chapeaux faits au tour, aux ailes larges comme celles du coureur-chef d'un Mexicain, qu'un malheur commun n'a pas sévi sur la clairière, qu'il s'agit d'un accident purement individuel.

La Chaux-de-Fonds, 25 Septembre 1900.

E. Robert-Tissot,
Docteur en médecine.

LES PICS

(SUITE)

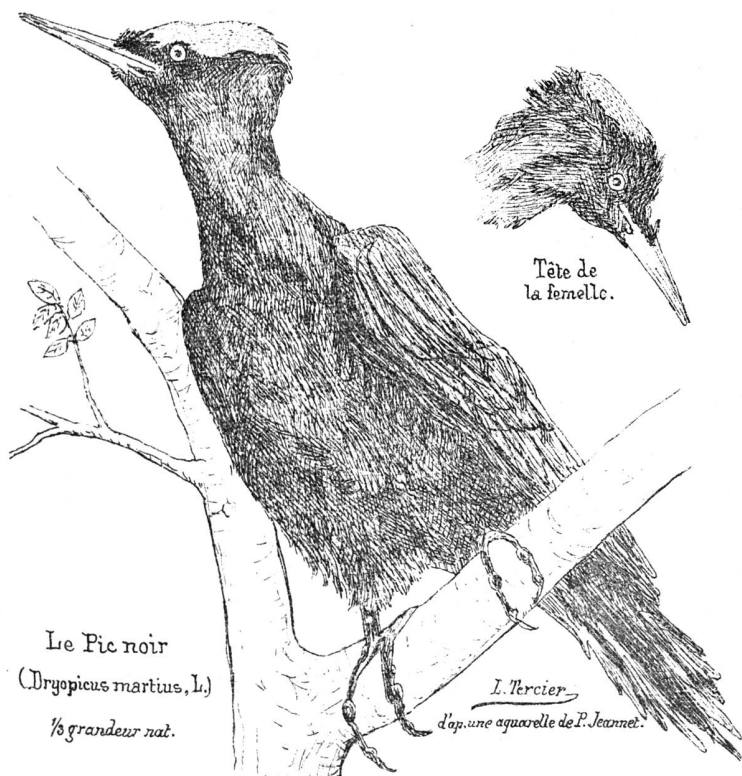
I. Le Pic noir (*Dryopicus martius*, L.). — Voici tout d'abord le Pic noir, le plus grand et le plus fort de nos grimpeurs. Son plumage, uniformément sombre, à part une toque écarlate, est cependant d'une grande beauté; car le noir des oiseaux est un noir métallique plein de reflets violets, bruns, cuivrés, verts et bleus. Puis l'admirable disposition des plumes à la surface du corps y forme un dessin d'arabesques savamment imaginées. Ce ne sont pas là des caractères spéciaux au pic; tous les oiseaux qu'on repousse, parce qu'ils sont noirs, offrent à celui qui aime la nature, de ces surprises, de ces beautés ignorées. Notre pic, il est vrai, échappe au mépris qu'on a généralement pour les bêtes noires, et cela grâce au dessus de sa tête qui est de l'écarlate le plus éclatant.

Et cependant, vous m'accorderiez que cette espèce de chaperon rouge n'est qu'une bizarrerie de la nature; quand un oiseau est noir de la tête aux pieds, la coiffure qui, raisonnablement parlant, lui sied le mieux, est la coiffure noire. Or, ce que la nature admet comme exception,

l'homme le voudrait pour règle: il préfère le pic au corbeau, la souris blanche à la noire. — Non, n'ayons pas horreur du noir, sachons y voir les reflets d'azur!

Du reste, un charme à ajouter à ceux de notre pic est l'élégance de ses formes: sa tête, dessinant un profil de casque grec, son cou long et noblement dressé, ses épaules carrées, et enfin sa belle queue, bien étalée en éventail et terminée par dix plumes bien pointues.

Remarquons pour cette espèce, ainsi que pour toutes celles du genre pic, que le chaperon rouge est toujours plus grand et plus éclatant chez le mâle que chez la femelle. C'est une injustice de la nature, que je n'ai jamais comprise, d'avoir paré le sexe fort, chez les oiseaux et les insectes, de couleurs



Le Pic noir
(*Dryopicus martius*, L.)
1/3 grandeur nat.

Tête de
la femelle.

L. Mercier
d'ap. une aquarelle de P. Jeannel.

Le Pic vert
(*Cecinus viridis*, L.)
 $\frac{1}{3}$ grandeur nat.



tellement plus vives et plus variées que le sexe faible. Imaginons donc que la femelle du pic éprouve beaucoup plus de plaisir à voir son époux bien paré qu'elle n'en ressentirait à se savoir plus belle que lui; et alors la bonne part sera de nouveau de son côté.

2. Le Pic vert (*Cecinus viridis*, L.). - Sa différence des sexes est encore plus marquée chez le Pic vert. Mais dans cette espèce, le mâle se distingue par quelque chose que son épouse ne lui envie certainement pas : ce sont ses moustaches rouges. - La calotte, chez les deux sexes, est d'un

carmin moins brillant que celle du pic noir, mais elle est agréablement tachetée de gris bleu.

Le reste du corps est d'une harmonie de teintes parfaites, variant entre les olive, vert tendre, jaune, brun vert et brun.

(A suivre).

Pierre Jeannot,
membre du Club des Amis de la Nature.

UN DERNIER MOT SUR L'*HACQUETIA EPIPACTIS*, DC., DU MONT-AUBERT

Nos lecteurs se souviendront peut-être encore des articles publiés dans le *Rameau de Sapin*, de 1889 à 1899, sur une plante de l'Europe orientale qui avait été trouvée en nombreux exemplaires dans les pâturages du Mont-Aubert. Il s'agissait de savoir si l'on était en présence d'un essai de naturalisation du baron Albert de Buren ou si l'on avait affaire à une espèce disjointe, dont la station sur l'une des sommités du Jura était restée jusqu'à lors inconnue.

Grâce à la générosité de MM. Philippe et Edouard Andrece, qui m'ont fait parvenir, en souvenir de leur père, plusieurs ouvrages de botanique, je suis en mesure de lever tous les doutes au sujet de la présence au Mont-Aubert de l'*Hacquetia Epipactis*. En effet, le compte rendu de la session extraordinaire, à Pontarlier, en juillet 1869, de la Société botanique de France, contient la liste des plantes introduites en 1862 par feu Albert de Buren "dans son jardin de montagne, à 3500 pieds environ au-dessus du niveau de la mer". Cette liste comprend l'*Hacquetia Epipactis* sous le synonyme d'*Astrantia Epipactis*. La liste publiée dans le *Rameau de Sapin* en 1868 ne donnait que les espèces qu'il avait introduites dans la plaine, sur les bords du lac de Neuchâtel.

Entre autres botanistes neuchâtelois qui ont pris part à la session de Pontarlier, je trouve les noms de V. Andrece, pharmacien à Fleurier, le baron Albert de Buren, de Vaumarcus, Ch. Godet, bibliothécaire à Neuchâtel, et le Dr Lerch, médecin à Courvet. M^{re} le Dr H. Christ, de Bâle, avait envoyé une communication sur "l'origine des espèces jurassiques, spécialement sur celle des espèces disjointes", lue dans la séance tenue le 16 juillet au Pont (vallée de Joux).

Voilà enfin l'explication de la présence de l'*Hacquetia Epipactis* dans le Jura suisse !

F. Tripet, prof.